



Bulletin municipal 45

Janvier à Avril 2008

Numéro 45

1 – Le mot du Maire

Dans ce numéro :

Le mot du Maire :	1
Le CM du 29 février	2
Le maire et les adjoints	3
Le CM du 16 mars : les délégués	4
Le CM du 16 mars : les commissions	5
Budget Primitif 2008	6

Le nouveau Conseil Municipal est désormais en fonction.

J'ai la responsabilité de diriger cette **équipe** dont j'apprécie, déjà, la collaboration. Je me réjouis qu'elle comprenne quatre Conseillères, presque la parité, et que beaucoup de quartiers du village soient représentés.

Bienvenue aux **nouveaux** Conseillères et Conseillers! Ils sont cinq. Ils ont reçu, selon leurs goûts et leurs compétences, des postes de titulaires ou de suppléants, auprès des instances intercommunautaires ou dans les commissions municipales. Dans la mesure du possible, un "ancien" et un "nouveau" sont associés (voyez la liste en page 2). Ainsi l'information et la continuité seront assurées

Avec l'appui de cette équipe, j'assurerais, d'abord, la **continuité** des actions et la mise en œuvre des décisions -parfois désagréables- de la municipalité sortante, dont j'ai fait partie.

Parmi les opérations à poursuivre, il y a, avant tout, les **travaux** sur les réseaux. La loi nous impose de mettre l'assainissement en conformité (séparer le pluvial des eaux usées, créer une nouvelle station d'épuration). Le Schéma Directeur de l'Assainissement nous fixe les priorités. Il faut en profiter pour rénover le réseau vétuste d'adduction d'eau et fi-

nir d'enfourer les lignes électriques. Cette opération inévitable sera lourde et la commune devra s'endetter. Les travaux prévus ont été divisés en quatre tranches annuelles. Nous sommes actuellement engagés dans le processus d'appel d'offres pour la première (ferme) et la seconde (conditionnelle). Le budget primitif pour 2008 a été bâti pour exécuter la première tranche. Vous le trouverez, commenté, plus loin dans ce numéro.

Parlons enfin de ce qui préoccupe chacun dans le village : l'extension du **CET**, que j'appellerai encore ainsi, bien que son nom soit devenu ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux). À l'heure actuelle, rien n'est décidé. Mais les réunions vont reprendre après la trêve électorale. Mon souci est de préserver les intérêts essentiels du village en faisant respecter les points non négociables définis dans le programme qui vous a été soumis au cours d'une réunion pré-électorale. Pour nous aider, nous aurons besoin de la compétence d'un juriste. La commune négocie actuellement un contrat d'assistance-conseil. Pour tout ce qui concerne le CET, j'assurerais une **information** de tous aussi complète que possible.

Le maire,

Jean-Marie BERMOND

2 – Le CM du 29 février

⇒ Le conseil municipal approuve le **compte administratif 2007** qui fait apparaître un excédent en section de fonctionnement de 31 582,81 € et un excédent en section d'investissement de 83 983,44 €.

⇒ Le conseil approuve le **rapport de l'eau relatif à l'année 2007**: le montant des recettes est de 7 791,10 €; le montant des dépenses est de 12 476,37 € : les travaux de réparations portent sur deux années et l'excédent de 2006 a permis le paiement des factures.

3 – Le maire et les adjoints

Maire : BERMOND Jean-Marie
Première adjointe : SAUVEBOIS Magdeleine,
Deuxième adjoint : SYNAVE Alain

4 – Le CM du 16 mars : les délégués de la commune

Communauté de communes

des Deux Buëch :

BERMOND Jean-Marie, titulaire,
BASSET Roger, titulaire
SYNAVE Alain, suppléant
SAUVEBOIS Magdeleine, suppléante

S.I.V.U. du vald'Oze :

SAUVEBOIS Magdeleine, titulaire
MURILLO Lucie, titulaire,
BESTAGNO Gilbert, suppléant,
LEENE-KAMERBEEK Inge, suppléante

S.I.E.V.B.

BESTAGNO Gilbert, titulaire
SIRI Guillaume, titulaire,
MURILLO Lucie, suppléante,
SYNAVE Alain, suppléant.

S.C.O.T. de l'aire Gapençaise

SAUVEBOIS Magdeleine, titulaire
LEENE -KAMERBEEK Inge, suppléante

Syndicat de préfiguration de la charte du Parc des Baronnie

LEENE -KAMERBEEK Inge

5 – Le CM du 16 mars : les commissions

Commission des finances :

SAUVEBOIS Magdeleine, titulaire,
SIRI Guillaume, titulaire,
GARCIN Isabelle, suppléante

Commission Appels d'Offres

SYNAVE Alain, titulaire,
SAUVEBOIS Magdeleine, titulaire,
GARCIN Isabelle, titulaire,
BASSET Roger, suppléant,
MURILLO Lucie, suppléante,
LEENE-KAMERBEEK Inge, suppléante.

Commission d'urbanisme :

BASSET Roger, titulaire,
SYNAVE Alain, titulaire,
MURILLO Lucie, suppléante.

Commission des travaux :

SYNAVE Alain, titulaire
BESTAGNO Gilbert, titulaire
SIRI Guillaume, suppléant

Service de l'eau et de la forêt, :

BESTAGNO Gilbert, titulaire
SYNAVE Alain, titulaire.

6– le Budget Primitif 2008

⇒ Le conseil approuve le **compte de gestion 2007** présenté par le maire.

⇒ Le conseil approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2007 :

- 10 082,81 € à la section de fonctionnement

- 21 500 € à la section d'investissement.

- L'excédent d'investissement, soit 83 983,44 € est reporté.

⇒ le conseil approuve le **budget primitif** de l'année 2008, résumé ci-dessous).

DEPENSES		RECETTES	
Frais de gestion générale	11 979	Rôle de l'eau	7 000
Indemnités élus et charges sociales	2 550	Impôts locaux	16 700
Personnel non titulaire (recensement)	545	Subvention spécifique recensement	124
Contributions SIVU	14 000	Dotation Globale de Fonctionnement(Etat)	14 000
Contributions écoles primaires et maternelles	7 500	Dotation élus locaux	2 681
Subventions aux associations	1 220	Dotation solidarité rurale	1 605
Intérêt des emprunts	1 126	Compensations	800
Entretien des bâtiments	6 000	Redevance occupation domaine public	300
Entretien voies et réseaux	6 500	Produits exceptionnels	
Dépenses imprévues	3 900	Revenus des immeubles (logements)	9 680
Frais d'études	7 653	Revenus des immeubles (CET)	
Taxe d'assainissement	550	Taxe assainissement reversée Agence de l'Eau	550
Dépenses de l'exercice	63 523	Recettes de l'exercice	53 440
Virement à la section d'investissement	0	Excédents antérieurs	10 083
TOTAL DEPENSES	63 523	TOTAL RECETTES	63 523

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Remboursement du capital emprunté	2 783	Taxe Locale d'Équipement (TLE)	259
Terrains	15 000	Fonds de compensation de la TVA (travaux 2006)	1 195
Cimetière	3 436	Subventions attribuées Etat DGE	49 360
Réseaux d'adduction d'eau	170 077	Subventions attribuées Région PACA	6 900
Réseaux d'assainissement	165 740	Subventions attribuées Conseil Général	112 683
Autres réseaux	39 594	Subventions attribuées Agence de l'eau	95 750
		Solde d'exécution reporté	83 983
		Emprunts auprès établissements crédits	25 000
		Recettes de l'exercice	375 130
		Excédent de fonctionnement affecté	21 500
TOTAL DEPENSES	396 630	TOTAL RECETTES	396 630

6– le Budget Primitif 2008 : commentaires

Le budget de la commune est composé de deux sections : Fonctionnement et Investissement.

La section "**Fonctionnement**" comporte essentiellement les recettes et les dépenses que l'on retrouve à chaque exercice (par exemple : frais de personnel, électricité ; impôts locaux, revenus des immeubles).

La section "**Investissement**" concerne tout ce qui affecte le patrimoine de la commune.

Le budget primitif est une prévision de dépenses et de recettes, en début d'exercice. Chacune de ses deux sections doit être "équilibrée" (Dépenses prévues = Recettes prévues).

Section "Fonctionnement"

on remarque l'absence, cette année, du revenu tiré du CET (environ 9200 € en 2007). Absence qui rend les prévisions de dépenses (63 523 €) supérieures aux prévisions de recettes (53 440 €). L'équilibre est obtenu grâce au report en recette d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2007 (10 083 €).

Section "Investissement"

Les dépenses indiquées dans cette section sont seulement une évaluation (sauf le remboursement en capital). Leur montant exact ne sera connu qu'à l'ouverture des offres des entreprises.

Mais on voit déjà que l'équilibre ne peut pas être obtenu grâce seulement aux subventions, ajou-

tées au report de l'excédent d'investissement 2007 (83 983 €), et au reste de l'excédent de fonctionnement (21 500 €).

Il faudra, en plus, négocier un emprunt à long terme. Son montant ne sera connu qu'après ouverture des offres. Il est estimé, pour l'instant, à 25 000 €.

Note : Signification de certains termes ou sigles:

En section "Fonctionnement" : Le SIVU est le syndicat intercommunal (Chabestan, Châteauneuf, Furmeyer, Le Saix, Oze, Saint Auban) employeur des deux secrétaires et de l'employé qui partagent leur temps entre les communes.

La ligne "Frais d'études" regroupe, par commodité, les frais de publication pour la mise en concurrence des entreprises avant la conclusion d'un marché de travaux, les honoraires d'un juriste et diverses rémunérations dues par la commune.

La taxe d'assainissement est perçue par la commune au profit de l'Agence de l'Eau. Instituée récemment, cette taxe sera expliquée dans un prochain Bulletin.

En section "Investissement" : La ligne "Autres réseaux" rassemble les dépenses pour l'enfouissement des lignes (électricité, télécom.) et la rénovation de l'éclairage public.

Le maire,

Jean-Marie BERMOND